



# STAGE DE DANSE

ENTRÉE SCÈNE

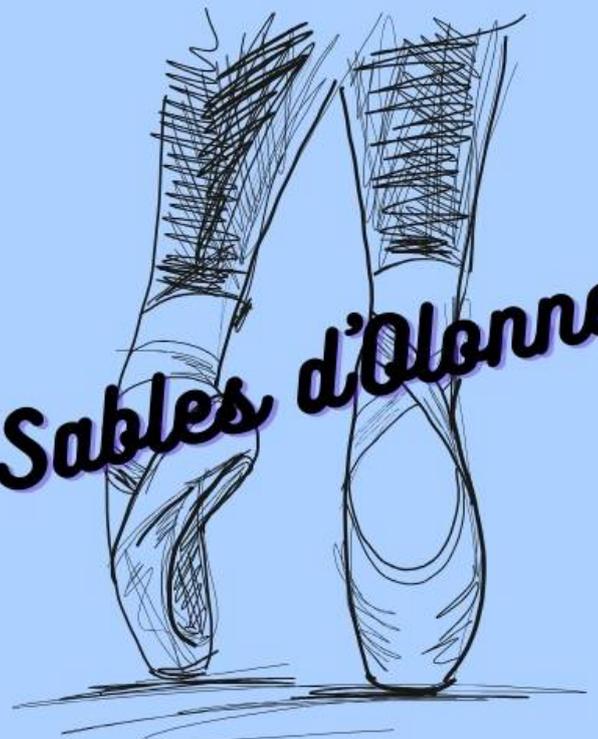
À  
PARTIR  
DE 12  
ANS

Jazz  
Classique  
Contemporain

6 AU 11 JUILLET  
2025



*Aux Sables d'Olonne*



[entree.scene](https://www.entree.scene.fr)



[entree.scene@free.fr](mailto:entree.scene@free.fr)



06-15-86-77-03 06-15-62-25-72

Espace Jean Huguet

# Mylène Bordon

Formée à l'Académie Internationale de la Danse, au Studio Harmonic, et à Choréa, Mylène enseigne désormais la danse à l'Ecole Municipale des Arts de Sartrouville, à l'Européen Dance Center Paris Goubé aux danse-études ainsi qu'au Centre de Danse de Croissy.



## 3 DISCIPLINES

CLASSIQUE  
MODERN'JAZZ  
CONTEMPORAIN

1 cours	12€
6 cours (1 cours/jour)	65€
12 cours (2 cours/jour)	120€
Forfait Semaine (3 cours/jour)	150€

## 2 NIVEAUX

MOYEN (1H)  
INTER/AVANCÉ (1H15)

A l'Espace Culturel Jean Hugué  
Rue du Lieutenant Angers  
85100 Les Sables d'Olonne

*Professeurs diplômés d'état*

# Céline Bordon

Céline a été formée à l'Européen Dance Center Paris Goubé où elle y enseigne aujourd'hui aux danse-études. Elle est également professeur à l'Ecole Municipale des Arts de Sartrouville.

Elle participe à différents stages de danse et de pédagogie notamment celui de l'école de danse de l'Opéra de Paris "regards croisés"



**MODERN'JAZZ** Inter/Avancé  
**9h00 - 10h15**

**CONTEMPORAIN** Inter/Avancé  
**10h15 - 11h30**

**CLASSIQUE** Moyen  
**11h30 - 12h30**

**CLASSIQUE** Inter/Avancé  
**13h30 - 14h45**

**CONTEMPORAIN** Moyen  
**14h45 - 15h45**

**MODERN'JAZZ** Moyen  
**15h45 - 16h45**

**P  
L  
A  
N  
N  
I  
G**



STAGE DE DANSE

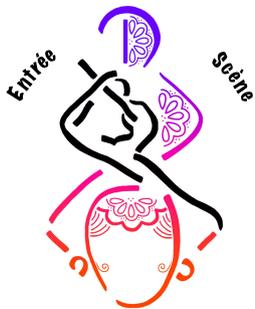
# TARIFS 2025

Cours à l'unité	12 €
Carte 6 cours (1 cours / jour)	65 €
Carte 12 cours (2 cours / jour)	120 €
Forfait semaine (3 cours / jour)	150 €

Chèque libellé à l'ordre d' « Entrée Scène »

Les chèques vacances sont acceptés





# Stage 6 au 11 Juillet 2025

17, Route Bleue  
85100 Les Sables d'Olonne  
Tél. 06 15 62 25 72  
06 15 86 77 03  
Email: entree.scene@free.fr

## Fiche de Renseignements

<b>NOM</b>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>Prénom</b>	<input type="text"/>	
<b>Date de Naissance</b>	<input type="text"/>	
<b>Adresse</b>	<input type="text"/>	
<b>Nom Parents (si différent)</b>	<input type="text"/>	
<b>Téléphone 1</b>	<input type="text"/>	<b>Téléphone 2</b> <input type="text"/>
<b>Email</b>	<input type="text"/>	

## Autorisation Parentale

Je soussigné M. Mme : \_\_\_\_\_  Père  Mère  Tuteur Légal

De : \_\_\_\_\_

L'autorise à participer au stage de l'association "Entrée scène" aux Sables d'Olonne  
Du 6 Juillet au 11 Juillet 2025,

Autorise le professeur à donner en mon lieu et place toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical pour le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.

## Conditions de Paiement

### 1 - COURS SEULS

- Cours à l'unité..... 12 € .....
- Carte 6 cours (1 cours / jour)..... 65 € .....
- Carte 12 cours (2 cours / jours)..... 120 € .....
- Forfait semaine (3 cours par jour) ..... 150 € .....

### 2 - CHOIX DISCIPLINE :

- Classique Moyen .....
- Contemporain Moyen .....
- Modern Jazz Moyen.....
- Classique Intermédiaire / Avancé.....
- Contemporain Intermédiaire / Avancé.....
- Modern Jazz Intermédiaire / Avancé.....

Chèques vacances acceptés.



Toute inscription au stage oblige le participant à respecter le règlement intérieur

Comment avez vous connu notre stage (Site Internet, Instagram, Affiche, Autres,...)?

.....

Fait à :

Signature (précédé de la mention "BON POUR POUVOIR")

Le :



# Règlement intérieur

1. L'association Entrée Scène, propose un stage de danse aux Sables d'Olonne du 6 au 11 juillet 2025. Le stagiaire s'engage à respecter l'ensemble du règlement intérieur.
2. Le stagiaire doit fournir un certificat médical et une assurance périscolaire ou une assurance responsabilité civile durant le stage.
3. Les cours ne sont pas ouverts au public à l'exception de démonstrations.
4. Les élèves doivent avoir obligatoirement les cheveux attachés et porter une tenue adaptée aux différentes disciplines.
5. Les mineurs doivent avoir une autorisation de leurs parents ou tuteurs et être âgés de plus de 12 ans. Il devra être joint à l'inscription une autorisation parentale déchargeant « Entrée scène » de toute responsabilité.
6. La responsabilité du stage ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par toutes personnes, stagiaires et accompagnants : lors des animations, des spectacles, etc...ainsi que durant les déplacements occasionnés par le stage mais aussi par un non-respect des consignes ou des conduites non appropriées lors des cours.
7. **Seul, le versement de l'acompte rend l'inscription définitive.** En cas de désistement (sur justificatif d'un certificat médical) 1 mois avant le stage, l'acompte sera restitué.  
La semaine précédant le stage, aucun remboursement ne sera possible sauf en cas de force majeure.  
**TOUT STAGE COMMENCÉ ET INTERROMPU POUR UNE RAISON QUELCONQUE NE PEUT ETRE REMBOURSÉ.**
8. En fonction de la situation sanitaire, le port du masque sera obligatoire pendant les cours.
9. La Direction du stage se réserve le droit d'utiliser à titre promotionnel les photos et les vidéos réalisées par son équipe durant le stage.  
Les stagiaires s'engagent à ne pas diffuser ou publier de photos/vidéos sans l'accord de la direction du Stage.
10. En cas de retard, le professeur est en droit de refuser l'accès du stagiaire au cours.  
Le professeur s'autorise le droit de changer de cours le stagiaire pour un niveau plus adapté.
11. Il est rappelé qu'il est formellement interdit de fumer dans les salles de cours.  
L'apport et la consommation d'alcool sont interdits dans l'enceinte du stage.
12. La Direction du stage n'est pas responsable en cas de vol d'objet personnel des stagiaires sur le lieu du stage et de l'hébergement. Il est donc vivement recommandé de ne pas amener d'objet de valeur et de faire preuve de vigilance.
13. La direction du Stage se réserve le droit de modifier le déroulement de la manifestation, en cas d'événements intervenus après la publication de ce document qui n'est pas contractuel.
14. En cas de force majeure, la direction se réserve la possibilité de reporter voire d'annuler le Stage.  
Dans ce dernier cas, il sera procédé au remboursement.